

# Aide-mémoire concernant l'examen final

---

Le chef de projet en montage solaire est responsable de l'analyse, du conseil ainsi que du montage de l'installation solaire. Son domaine de compétences comprend généralement les bâtiments comme les maisons individuelles ou les petits immeubles. Il est capable de planifier et de monter des installations compactes de A à Z. Pour les installations plus complexes, il confie la planification à des spécialistes et se limite au montage professionnel de celles-ci.

## Sujet

Le cœur du sujet doit être la réalisation d'une solution pratique et réelle dans la construction.

## Aspects

L'examen final doit montrer à quel point les compétences des différents modules peuvent être liées et appliquées.

Ce travail interdisciplinaire peut avoir pour contenu la chaleur solaire et/ou l'énergie solaire.

## Exigences minimales du dossier de l'installation

Thermique : Eau chaude sanitaire ou appoint de chauffage issus du soleil

Photovoltaïque : L'installation apportera une contribution substantielle pour couvrir leurs propres besoins en électricité.

Général: L'installation doit être intégrée dans la technique d'un bâtiment, que ce soit avec le raccordement au réseau ou comme un système autonome.  
Les extensions de l'installation sont destinées à contenir tous les composants de la planification et de l'exécution et de l'installation existante doit être pris en compte dans la planification.

## Documentation écrite

La documentation écrite doit respecter les exigences habituelles d'un travail interdisciplinaire. Des informations détaillées sont décrites dans la directive sous l'art. 6.1.1.

Elle doit être remise en trois exemplaires au secrétariat de la commission QS dans les délais impartis et contenir une déclaration selon laquelle elle a bien été rédigée sans aide et de manière autonome (références aux sources comprises). Assurez-vous que le maître d'ouvrage est d'accord avec le fait que vous rédigez un examen final sur son installation.

Contenu du travail interdisciplinaire:

### *Planification*

- Solutions et exécutions possibles avec avantages et inconvénients (conception).
- Argumentation et décision justifiée pour la variante choisie incluant une prise en considération du facteur économique et énergétique.
- Un cahier des charges et une confirmation de commande.
- Un plan d'exécution et plan de mise en œuvre.
- Sécurité au travail.
- Demande de toutes les autorisations nécessaires et des possibilités de financement existantes.
- Calendrier, planification des ressources et logistique (gestion de la construction).
- Planification des interfaces pour un déroulement du processus le plus optimal possible.

### *Réalisation*

- Description du déroulement du travail pratique.
- Direction de projet pour la gestion du personnel, des matériaux, la sécurité au travail et des interactions.
- Mise en service, instruction et livraison.

### *Evaluation*

- Evaluation de son propre travail de planification.
- Evaluation de l'exécution de la construction (technique professionnelle, matériau, technique d'application).
- Evaluation du travail d'encadrement et de la collaboration avec les partenaires.
- Points qui pourraient ou devraient être adaptés, optimisés ou améliorés à l'avenir.

### **Entretien :**

#### *Présentation*

La présentation du mémoire dure environ 20 minutes et doit donner des informations sur le travail en relation avec les destinataires. Le chef de projet du montage de l'installation solaire explique au maître d'ouvrage ce qui a débouché sur l'offre, quelle est la fonction de l'installation et quelles sont les prochaines étapes (une fois l'offre remise aux maîtres d'ouvrage).

#### *Interrogation orale:*

Pendant la discussion technique (30 minutes environ), les experts posent des questions sur le mémoire. Celles-ci peuvent porter sur l'ensemble des compétences pré-requises et aussi aborder des aspects non pris en compte dans le mémoire.

### **Déroulement de l'examen final**

- La candidate / le candidat peut commencer son examen final à tout moment.
- Il doit déposer le formulaire d'inscription et son programme auprès du secrétariat de la commission QS (Association Polybat).
- Le programme doit comprendre :
  - a) une page de titre avec la photo de l'installation, y compris les adresses
  - b) une brève description du projet et les principaux délais.
- Par ordre de la commission QS, le secrétariat décide d'admettre le candidat et lui attribue un expert personnel. Les informations ainsi que le lieu de l'examen sont fixés en parallèle.
- Le candidat informe l'expert qui lui est attribué des dates pour une éventuelle visite du chantier.
- Le travail interdisciplinaire doit être remis en trois exemplaires au plus tard douze semaines après la validation de l'examen final.
- Les présentations et les discussions techniques ont lieu 3 à 12 semaines après la remise de la documentation écrite.